



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 4 avril 2011

Délibération n° 2011-2101

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Rue Ampère - Renouvellement d'une canalisation d'eau potable - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrôt, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

Séance publique du 4 avril 2011**Délibération n° 2011-2101**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Rue Ampère - Renouvellement d'une canalisation d'eau potable - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La programmation 2011 des opérations dans le domaine de l'eau potable s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées pour le plan de mandat 2009-2014.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine pour la gestion du cycle urbain de l'eau au titre de l'autorisation de programme C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme.

Ces différentes opérations sont issues de la liste de la programmation pluriannuelle approuvée par délibération n° 2010-1567 du conseil de Communauté du 28 juin 2010.

Cet ensemble d'opérations 2011 de proximité, en articulation avec les opérations globalisées prévues cette même année, contribue aux investissements consacrés à la rénovation du patrimoine.

La priorisation de cette opération s'appuie sur une analyse systématique de l'historique des casses et fuites du réseau tenues à jour depuis plusieurs années par l'intermédiaire des exploitants, donnée nécessaire pour la connaissance de l'état de santé du patrimoine et de son évolution. Par ailleurs, chaque secteur concerné est caractérisé du point de vue des risques existants (abonnés sensibles, type d'environnement urbain et type de voirie).

La présente opération concerne le renouvellement de 570 mètres de canalisation de diamètre 100 mm et de 80 mètres de diamètre 60 mm sur la rue Ampère à Pierre Bénite.

Le matériau de canalisation prévu pour être utilisé est la fonte ductile de qualité alimentaire.

Le coût global de l'opération se décompose comme suit :

- une partie travaux, estimée à 110 000 € HT,

- une partie regroupant les postes de dépenses connexes, estimée à 150 000 € HT, comprenant principalement les essais préalables à la réception des ouvrages, les récolements, les réfections définitives de chaussée mais aussi le coût des branchements ainsi que des raccordements, confiés au fermier au titre des travaux exclusifs prévus par les contrats d'affermage ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le renouvellement de 570 mètres de conduite d'eau potable de diamètre 100 mm et de 80 mètres de diamètre 60 mm sur la rue Ampère à Pierre Bénite.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme sur l'opération n° 2354 pour un montant de 260 000 € HT, soit 310 960 € TTC en dépenses à la charge du budget annexe des eaux pour l'année 2011.

La TVA versée en sus sur l'opération est intégralement récupérée pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 50 960 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.